



Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables
Dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière
2025-2026-2027

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes sera en vigueur pour les exercices financiers 2025-2026-2027. Ce rôle a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2024 et toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est donné qu'il peut-être déposé à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X.

Ce nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

1. Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant.
2. Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Joliette
632, rue de Lanaudière
Joliette (Québec) J6E 3M7
3. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
4. Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Joliette et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 23^{ième} jour d'octobre 2024.

Charles Beaupré
Directeur général et
greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Charles Beaupré, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 octobre 2024, entre 9h et 12h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 23 octobre 2024.



Charles Beaupré
Directeur général et
greffier-trésorier